

# La laïcité n'est pas le rejet de l'autre

*La loi de 1905 garantit la liberté de conscience et la liberté de culte, et reconnaît le droit de pratiquer sa religion et de l'exprimer publiquement, dans la limite de ne pas troubler l'ordre public. Elle place à égalité toutes les religions, sans distinction, et par là vise à maintenir un équilibre indispensable au vivre-ensemble.*

La loi de 1905 sur la laïcité retire les Églises de la tutelle de l'État. Il n'y a donc plus de religion officielle — comme c'était le cas auparavant pour la religion catholique. Elle reconnaît la liberté de culte et la liberté de conscience, c'est-à-dire de croire ou de ne pas croire, d'avoir une religion, de changer de religion ou de ne pas avoir de religion.

Son article premier indique ainsi que « la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public ».

L'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme précise quant à lui que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction

« La laïcité n'est ni l'éradication de la religion ni son renvoi dans une stricte sphère privée : c'est le moyen de favoriser le vivre-ensemble. Or, l'instrumentalisation d'une nouvelle forme de laïcité qui serait offensive est partagée par une partie de la classe politique. »

NOUS SOMMES  
POUR LE RESPECT  
DE LA LAÏCITÉ

CHRÉTIENNE!



individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites ». Cette liberté de conscience et de culte signifie que la liberté de pratiquer sa religion est reconnue et qu'il est possible de le faire publiquement, pour peu qu'on ne trouble pas l'ordre public. Selon le discours de certains, il ne faudrait plus qu'il y ait de manifestation publique de la religion au nom de la laïcité. Or, ce discours vise toujours finalement une seule religion : les mêmes qui refusent le burkini tolèrent les curés en soutane ou les religieuses en tenue.

→ ceux qui s'en prennent aux prières de rue acceptent les processions.

→ ceux qui rejettent le voile acceptent fort bien le port d'une croix.

La laïcité n'est ni l'éradication de la religion, ni son renvoi dans une stricte sphère



privée : c'est le moyen de favoriser le vivre ensemble. Or, l'instrumentalisation d'une nouvelle forme de laïcité qui serait offensive est partagée par une partie de la classe politique :

Manuel Valls, qui soutient les arrêtés des maires de droite et d'extrême droite sur le burkini avant de se faire tacler par le conseil d'État qui rappelle que chacun est libre de s'habiller comme il le veut.

Éric Ciotti, qui s'insurge contre le recul de la laïcité et en appelle à une fermeté intransigeante vis-à-vis de l'islam, pour finalement mieux réaffirmer l'identité

« Notre préoccupation, c'est le respect de certaines valeurs et la volonté de faire avancer ensemble le progrès social en ne plaçant aucune opinion au-dessus des autres, contribuant ainsi à l'égalité républicaine. Chacun reste libre de son expression publique dès lors qu'elle ne met pas en cause d'autres libertés. »

chrétienne de la France. Il a donc proposé, au nom du passé historique, d'inscrire les racines chrétiennes de la France dans la Constitution. La laïcité est la même pour tous ! Imposer la légitimité d'une culture ou d'une civilisation sur une autre n'est au fond qu'une nouvelle forme de racisme.

L'obsession de la primauté de la culture chrétienne sur l'islam ne peut que contribuer à entraver encore un peu plus le vivre-ensemble, et reprend ce que scande le FN : « on est chez nous. »

## L'extrême droite récupère et pervertit le concept de laïcité

L'extrême droite a quant à elle compris le bénéfice qu'elle pouvait tirer de se présenter en défenseur de la laïcité – ce qui reste un paradoxe pour une formation dont l'histoire témoigne d'une très grande complicité avec les courants les plus intégristes du catholicisme. Sa conception de la laïcité est totalement pervertie, puisqu'elle repose sur la multiplication des interdictions qui ne visent que l'islam ou l'étranger. Quand c'est au nom de l'anti-islamisme que l'on prétend défendre les droits des femmes (proposition 9 du programme du FN à la présidentielle), nous sommes loin des propositions de la CGT : l'égalité salariale entre hommes et femmes n'a rien à voir avec une pseudo-laïcité, pas plus que l'accès des femmes aux postes à responsabilités !

« LES RACINES CHRÉTIENNES DE LA FRANCE... »



L'idéologie traditionnelle de l'extrême droite considère historiquement la femme dans le cadre strictement familial et dans sa mission de reproduction. Le changement opéré par le FN – du moins dans son discours – lui permet de caricaturer le machisme et le sexisme de certains musulmans (qui imposent le port du voile à leurs femmes) et de généraliser cette caractéristique à toute personne liée au monde arabo-musulman. Ce qui est précisément le propre du racisme : relier des caractéristiques sociales (machisme, sexisme...) à des caractéristiques physiques (port du foulard ou de la barbe, origine maghrébine, couleur de peau...). Enfin, le Front national va défendre la séparation des Églises et de l'État pour démontrer le lien indissociable entre politique et religion dans le Coran, et de là, la dimension « arriérée » de la religion musulmane vis-à-vis des autres religions. L'objectif : se positionner comme un parti laïc et à ce titre se détacher de l'étiquette d'extrême droite.

Notre conception de la laïcité est donc à l'inverse de ce rejet de l'autre. Notre préoccupation, c'est le respect de certaines valeurs et la volonté de faire avancer ensemble le progrès social en ne plaçant aucune opinion au-dessus des autres, contribuant ainsi à l'égalité républicaine. Chacun reste libre de son expression publique dès lors qu'elle ne met pas en cause d'autres libertés. ■